



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020**

N° DEL 2020.10.01/101

**Thème : TRAVAUX 10**

**Objet : Aménagement  
des vestiaires du club  
house de rugby -  
Demandes de  
subventions.**

**Convocation :**

**Date :** 24/09/2020

**Affichage :** 24/09/2020

**Nombre de membres  
du conseil municipal**

**En exercice :** 33

**Présents :** 29

**Nombre de  
suffrages  
exprimés :** 33

Le **jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1<sup>er</sup> étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURCIA**.

**Étaient Présents :**

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSE, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOURE, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

**Étaient représentés :**

Christian JULLIEN donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;  
Corinne FAURE-BRAC donne pouvoir à Christian FERRUS ;  
Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Jean-Marc CHIAPPONI ;  
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

**Absents excusés :**

Christian JULLIEN, Corinne FAURE-BRAC, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN.

**Secrétaire de séance :** Émilie DESMOULINS



**Rapporteur : Patrick MICHEL**

Les locaux du club de kayak de Briançon n'étant plus utilisés et étant situés à 50m du stade de rugby, ils ont été mis à disposition du club de rugby en 2017. Ce dernier l'utilise en tant que club house pour des formations, des événements conviviaux ou des visionnages de matches nationaux et internationaux.

Le club a utilisé les locaux en l'état ces 3 dernières années mais il est prévu de les rénover en 2020 à travers les travaux suivants :

- Isolation des combles (7 636.55 €HT)
- Remplacement des huisseries (15 504.37 €HT)
- Réfection de la chaussée aux abords du local (7 706.60 €HT)

Le montant total de ces travaux est donc estimé à 30 847.52 €HT.

Ces travaux seront réalisés entre septembre et novembre 2020.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Département (64,83%)	20 000,00 €
Autofinancement (35,17%)	10 847,52 €
<b>Total</b>	<b>30 847,52 € HT</b>

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 33**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX 10 DEL 2020.10.01/101

PUBLIÉ LE **14 OCT. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire  
Arnaud MURCIA

